

# INFO-NÉGO

# DERNIÈRE HEURE!



## Agence du revenu du Québec

Vol. 3 No 10 – 2 octobre 2018

*Revenu Québec*

### **État de la situation au 28 septembre 2018**

Votre comité de négociation a écouté avec attention le discours du président directeur général de Revenu Québec, M. Éric Ducharme, le mardi 25 septembre.

Contrairement à ce que M. Ducharme mentionnait dans son allocution, l'employeur n'a présenté aucune bonification de l'offre salariale lors de son dépôt du 22 mai 2018. Revenu Québec nous propose toujours des augmentations paramétriques équivalentes à celles obtenues par nos collègues de la fonction publique. Il en va ainsi pour la proposition financière en relativité salariale. Celle-ci nous mène à une structure salariale inférieure à celle de la fonction publique.

Toutes les réunions dont le PDG fait mention n'ont servi qu'à analyser des scénarios où des montants étaient soustraits à un groupe et attribués à un autre. Ce travail vise à minimiser les écarts négatifs par rapport à la structure salariale de la fonction publique. Cependant, l'offre financière de l'employeur nous mène toujours vers une structure salariale inférieure.

Lorsque M. Ducharme affirme qu'il veut présenter les meilleures offres possibles dans les limites de ce qui lui est permis, il soutient en fait que l'employeur ne peut nous offrir que des salaires inférieurs aux employés de la fonction publique.

Nous nous attendions à plus de la part de Revenu Québec, surtout après les promesses faites lors de sa transformation en agence. Des promesses que les employés ont cru de bonne foi. Le comité de négociation s'attendait donc à davantage de combativité de la part des dirigeants de Revenu Québec envers le Conseil du trésor. Une combativité qui, le comité l'espérait, aurait permis d'obtenir les mandats nécessaires pour offrir le maximum en terme salarial et défendre la valeur du travail des professionnelles et professionnels de Revenu Québec.

L'absence de résultats à la suite de ces rencontres force une intensification des moyens de pression afin d'envoyer un message clair à l'employeur que nous sommes insatisfaits des offres salariales présentées à la table de négociation.

INFO-NÉGO

**DERNIÈRE  
HEURE!**



## **Agence du revenu du Québec**

Stratégiquement, vos dirigeantes et dirigeants syndicaux ont choisi de mettre en place des grèves de fin de semaine. Il s'agit d'un premier message que nous lançons à l'employeur, en espérant que ce dernier l'entende et bonifie son offre.

Contrairement à ce que vous pourriez penser, la grève de fin de semaine a des impacts importants sur les opérations informatiques de Revenu Québec. La grève cause aussi le report ou l'annulation de certaines opérations impliquant des déplacements.

Afin de maximiser les impacts de nos moyens de pression, votre participation est essentielle. Nous vous demandons de respecter la grève et d'être présent lors des actions de visibilité. Notre rapport de force dans les négociations dépend de votre mobilisation.

Depuis maintenant plus de trois ans et demi, votre comité de négociation tente de s'entendre avec l'employeur. Nous avons fait notre bout de chemin, notamment en ce qui a trait au volet normatif. Malheureusement, une proposition salariale qui répond aux attentes des professionnelles et professionnels de Revenu Québec se fait toujours attendre de la part de l'employeur.

Votre comité de négociation

Christian Thériault, porte-parole  
Bruno Jean  
Yves Morin